

NEWSLETTER

Résidents Secondaires anzère

News RII Anzère - Avril 2023

Cette communication est importante pour tous les résidents secondaires du territoire d'Anzère, d'Ayent et d'Arbaz. Nous vous invitons à la lire attentivement.

Anzère Liberté



Nous vous avons informés que le fonctionnement du Pass Anzère Liberté évoluerait cet été. Dans cette newsletter nous vous informons de tous les éléments importants sur ce changement.

Cette année la forme du Pass va être adaptée, afin de faciliter l'émission des cartes pour l'office du tourisme et vous permettre un gain de temps, en recevant votre Pass Liberté directement par email sous forme de QR-codes. Ce nouveau format nous aidera également à mieux comprendre comment les pass sont utilisés et quelles activités sont consommées par les utilisateurs. Sur cette base, nous pourrions continuer à adapter l'offre et pérenniser son fonctionnement.

Pour rappel, Anzère Liberté est une offre uniquement estivale et valable du 1er juin au 31 octobre. Elle vous donne accès à un ensemble de prestations détaillées sur le site internet, selon le calendrier de chaque prestataire et selon les conditions présentées ci-après.

[Tout savoir sur les avantages](#)



Qu'est-ce que cela implique pour les détenteurs du Pass Anzère Liberté ?

Concrètement, il n'y aura pas d'impact majeur pour vous. En effet, pour chaque carte dont vous disposez, vous recevrez le nombre équivalent de QR. La seule différence pour vous sera la forme du support.

Si vous ne recevez pas d'e-mail de notre part avant le 20 mai, cela veut simplement dire que nous ne disposons pas de votre adresse e-mail, ou que vous n'avez pas réglé votre taxe de séjour forfaitaire. Nous vous demandons alors de passer directement à l'office du tourisme, afin que nous émettions vos Anzère Libertés - sous condition que vous vous soyez acquitté de votre taxe de séjour forfaitaire - et que nous enregistrions votre adresse e-mail qui nous sera indispensable pour les prochaines années. Il est aussi possible que l'année dernière, lors du retrait des pass, ce soit l'un de vos proches qui nous ait communiqué son adresse e-mail. Nous sommes, bien évidemment, disponibles à l'office du tourisme pour tous les cas particuliers que vous pourriez rencontrer.

Comment cela fonctionnera ?

Dès votre taxe de séjour forfaitaire acquittée et vos Pass (en forme de QR-code) émis, vous pourrez en disposer comme vous en avez déjà l'habitude. Les partenaires scanneront les codes et voilà ! Les QR pourront être imprimés, enregistrés sur votre téléphone portable ou enregistrés dans un portefeuille digital. Ils seront uniquement utilisables dans la limite prévue de l'offre. Il est impératif d'avoir votre Anzère Liberté avec vous à chaque fois que vous souhaitez consommer un avantage.

Pas de QR code = pas d'avantage !

Vos codes Anzère Liberté sont liés à votre résidence secondaire et l'adresse email renseignée. Dans le cas où un pass serait perdu, celui-ci peut être bloqué et remplacé sans frais. Seule une visite à notre office est nécessaire.

Comment allons-nous traiter les données récoltées ?

Lors de l'utilisation de QR code, seules les informations telles que le type d'activité, l'heure et la date seront récoltées. Toutes autres informations liées au porteur ne sont pas disponibles.



Vous louez votre bien ?

Rien ne change ; vous mettez les QR codes à disposition de vos locataires et leur en laissez l'usage pendant leur séjour.

Comment pouvons-nous vous aider ?

Si quelque chose n'est pas clair, n'hésitez pas à nous contacter par e-mail, à nous appeler ou à passer directement à l'office du tourisme. Nous sommes ouverts tous les jours, notre équipe sera ravie de vous renseigner sur la destination, ses nouveautés et naturellement sur tous vos questionnements liés aux avantages et au fonctionnement d'Anzère Liberté.

Nous avons également, sur notre site internet, un espace dédié aux propriétaires de résidences secondaires. Celui-ci a pour objectif de recenser les différents documents susceptibles de vous intéresser.

[Espace propriétaire](#)



For English speakers

[Click here](#)



Für deutschsprachige Personen

[Klick hier](#)

Tournage à Anzère et recherche de figurants

Cet été, une série sera tournée à Anzère et la production est à la recherche de figurants. Si cela peut vous intéresser, nous vous invitons à prendre connaissance de l'offre ci-dessous.

CASTING

série « ESPÈCE MENACE »

Pour la prochaine série de Bruno Deville, produit par Rita Productions avec **Marina Rollman - Thomas Wiesel - Vincent Veillon et Vincent Kuchall**, qui se tournera à Anzère (VS) entre le 5 juin et le 11 août 2023 nous cherchons :

DES FIGURANT·E·S - tous âge, toutes origines

Aucune expérience de jeu nécessaire
Tournage rémunéré

Merci de nous envoyer par mail les indications suivantes :

- Votre nom, prénom, ville de résidence et âge
- Vos disponibilités entre juin et mi-août 2023
- Adresse mail et numéro de téléphone
- Une ou deux photos récentes

Envoyez vos candidatures à : figuration.em@gmail.com



Nous restons bien évidemment à votre disposition.

N'hésitez pas à nous contacter:

[027 399 28 00](tel:0273992800) - info@anzere.ch

Nous vous accueillons à l'Office du Tourisme, du lundi au samedi de 08h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h00 ainsi que le dimanche de 09h00 à 12h00

